



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



cnv conseil
national
des villes

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Conseil national des villes est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

L'activité 2022 a été marquée par le calendrier électoral national qui s'est traduit par une mobilisation forte de plusieurs membres du CNV investis dans des mandats politiques locaux et une période de réserve exigeant d'être attentif au calendrier de communication.

Les vice-présidents ont rencontré la Première ministre et les nouveaux ministres avec la volonté d'inscrire l'instance dans les calendriers de réflexions et de concertation de la prochaine contractualisation de la politique de ville. L'année 2022 est également la dernière année de la mandature 2015-2022.



124 000 €

DÉPENSES DE LA MANDATURE
EN 2022
(HORS PERSONNEL)

Au cours de l'année 2022, le CNV a organisé des temps forts de réflexion collective sur des enjeux concernant les quartiers prioritaires, mais aussi plus largement l'ensemble de la société comme un séminaire sur la prostitution des mineur.e.s, ou encore deux jours de rencontres européennes sur la démocratie participative au Parlement européen à Strasbourg.

Deux contributions ont été produites dans le cadre des réflexions sur la prochaine contractualisation de la politique de la ville « *Contribution du Conseil national des villes à l'élaboration de la nouvelle génération des contrats de ville* » adoptée le 19 juin et « *La participation citoyenne : quelle idée?* » adoptée le 25 juillet.

Comme en 2021, l'instance a souhaité contribuer à la préparation du Comité interministériel à la ville et a adressé une lettre à sa présidente, la Première ministre, et au ministre délégué en charge de la Ville et du Logement, Monsieur Olivier Klein, en décembre 2022.

Ces temps de réflexion collectifs, lors de séminaires ou de groupes de travail, ont contribué à maintenir la cohésion de l'instance et à donner la parole aux membres dans un contexte de fin de mandature du CNV et un contexte politique dans lequel il est nécessaire de toujours rappeler les enjeux de cohésion sociale et de participation citoyenne.

Enfin un bilan de la mandature 2015-2022 a été publié dans un objectif de valorisation des travaux et recommandations adoptées par le CNV.

LE BUDGET

Le Conseil national des villes dispose d'une ligne budgétaire propre identifiée au sein du budget de la direction déléguée à la politique de la ville de l'ANCT (programme 147). Ce budget est fixé annuellement en fonction de l'évaluation des besoins budgétaires liés au fonctionnement de l'instance et à sa programmation de travail. Ses besoins matériels, logistiques, d'accompagnement et de formation — notamment pour le 4^e collège —, la prise en charge adéquate des moyens de déplacement et d'hébergement de chacun des membres et des experts sollicités, sont pris en charge par l'ANCT. Les membres sont bénévoles.

Les dépenses de la mandature (hors personnel) s'élèvent en 2022 à **124 000 €**.



L'ACTIVITÉ DE L'INSTANCE

Le bilan de la mandature 2015-2022

Le CNV s'est attaché à poser un regard rétrospectif sur la portée des avis adoptés et leur prise en compte. L'instance a adopté 20 avis sur la mandature 2015-2022 dans lesquels ont été formulées plus de 350 recommandations dont certaines s'enrichissent et se complètent au travers des différentes thématiques. Les avis portent sur des principes fondamentaux de la politique de la ville et ses enjeux politiques, auxquels l'instance est fortement attachée et qui font consensus : la lutte contre les discriminations, l'image et l'attractivité des quartiers, l'égalité des droits femme-homme, l'accès aux droits et la cohésion sociale, la participation citoyenne et la démocratie participative, ou encore l'équité territoriale et la solidarité nationale.

Le bilan met en perspective les travaux avec l'ANCT et l'ensemble des partenaires de l'instance. Il a permis de pointer les méthodes à renforcer ou à repenser ainsi que des champs thématiques et sociétaux devant être prioritaires.

Retrouvez le bilan de mandature :

[220126 ANCT-CNV-Bilan 2021 web.pdf](#) (agence-cohesion-territoires.gouv.fr)



1
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

21
RÉUNIONS DE BUREAU

2
AVIS

1
SÉMINAIRE

2
JOURNÉES DE
RENCONTRES
EUROPÉENNES



QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- **Créer ou identifier un organisme existant** en capacité de réaliser un diagnostic sur le phénomène de la prostitution des mineur.e.s pour disposer de données réelles et actualisées.

- **Renforcer les moyens alloués au foyer de l'aide sociale à l'enfance (ASE)** pour intervenir massivement dans ces structures contre la prostitution des mineur.e.s;

- **Veiller dans le cadre des Cités éducatives à l'effectivité des trois heures de cours** (sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi, etc.);

- **Former les professionnels de l'aide sociale à l'enfance** aux enjeux de la prostitution des mineurs;

- **Renforcer les moyens humains et financiers dans les Centres Médico Psycho Pédagogique (CMPP)** pour permettre un accompagnement global du jeune et réduire les délais d'attente;

- **Pérenniser les mesures de soutien à la santé mentale** déployées pendant le confinement.



DES TEMPS DE RÉFLEXION COLLECTIFS SUR DES ENJEUX QUI VONT AU-DELÀ DES QUARTIERS...

Séminaire

La prostitution des mineur.e.s : entre déni et omerta

Jeudi 3 mars 2022

Alertée par ses membres de leurs inquiétudes et désarrois devant l'ampleur du **phénomène de la prostitution des mineurs** dans les quartiers prioritaires, mais au-delà également, l'instance s'est autosaisie du sujet et a organisé un séminaire dont le pilotage a été confié à **Laetitia Nonone**, membre du collège Personnalités qualifiées et **Rachid Boussad**, membre du collège Habitants.



En présence de la ministre déléguée en charge de la ville, **Nadia Hai**, le secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, **Adrien Taquet** est venu présenter le premier plan national de lutte contre la prostitution des mineures, paru en novembre 2021 dont le budget dédié est de 14 millions d'euros. À l'issue de ce séminaire, **l'instance a formulé des préconisations qui ont été adressées aux ministres.**



Les Rencontres européennes de la démocratie participative

23 et 24 juin 2022

Le CNV en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le réseau européen Active Citizen porté par Urbact a organisé **deux journées de débats, d'échanges et de partage de bonnes pratiques autour de plusieurs thématiques**¹, les 23 et 24 juin au Parlement européen de Strasbourg. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la conférence pour l'avenir de l'Europe et de la présidence française du conseil de l'Union européenne (PFUE). Le CNV a souhaité mettre en exergue **le rôle de la démocratie participative dans l'élaboration et la conduite des politiques urbaines** dans un contexte bienveillant de confrontation d'idées et de pratiques avec la volonté d'en identifier des contributions opérationnelles pour la fabrique des politiques publiques.

Ces rencontres ont rassemblé près de **200 participants en présentiel** et près de **70 participants en distanciel**, venus des quatre coins de l'Europe², qu'ils soient habitants, élus, représentants de collectivités ou encore acteurs associatifs.



¹ Le rôle de la participation citoyenne dans les démocraties européennes; le pouvoir d'agir et la légitimité des citoyens; le développement de la formation et l'accompagnement autour de la participation; les différentes manières de prendre soin des participants; les galères et les astuces de la participation au quotidien; l'évolution du rôle des élus; les publics absents dans les processus et instance de participation; les formes innovantes et inspirantes de participation citoyenne ou encore l'usage des outils du numérique pour favoriser la démocratie participative.

² Plusieurs villes européennes étaient représentées lors de ces rencontres : **Bistrita** (Roumanie), **Bruxelles** (Belgique), **Cento** (Italie), **Dinslaken** (Allemagne), **Hradec Kralové** (République tchèque), **Malmö** (Suède), **Pardubice** (République tchèque), **Santa Maria da Feira** (Portugal), **Tartu** (Estonie), **Uccle** (Belgique).

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- **Se mettre d'accord sur le pourquoi** de la participation en amont ;
- **Mobiliser les habitants sur un sujet donné** avec des conditions d'accès plus souples ;
- **Former les élus et techniciens au même titre que les habitants**, dans le cadre de parcours, tout en étant attentif à ce que chacun reste dans son rôle ;
- Veiller à la **diversité des milieux et profils sociaux** présents dans les instances de gouvernance ;
- Fixer des lieux et horaires de réunions de concertation **en prenant compte au mieux des disponibilités des participants** ;
- Définir au niveau national un cahier des charges et **prendre en charge au niveau local les dépenses** liées à la mobilisation des habitants ;
- **Encourager les expérimentations et initiatives** même de petite taille, afin de créer une culture de la participation ;
- **Créer des espaces sans avoir peur des confrontations**, les habitants peuvent avoir des intérêts contradictoires ;
- Organiser des moments conviviaux pour un large public **pour que chacun se sente légitime à venir et à participer sans freins** ;
- **Poursuivre le développement des tiers-lieux** pour accompagner aux usages du numérique et favoriser l'émancipation d'une participation citoyenne.

À l'heure où en France, mais aussi en Europe, **les démocraties voient augmenter le taux d'abstention aux différentes élections**, où les grandes consultations nationales, comme la conférence sur le climat, engendrent des frustrations sur une parole qui n'aurait pas été entendue, **ces deux jours de rencontres ont montré combien la participation citoyenne — quelle que soit la forme qu'elle prend — était la pierre angulaire de la réussite du processus de transformation urbaine et sociale des quartiers et des villes**. À l'heure où beaucoup se posent des questions de changement de méthodes, il est nécessaire de faire valoir l'exemplarité des quartiers populaires à vouloir plus qu'ailleurs « *faire commun* ».

La **connaissance et le partage de pratiques européennes** sont des sources d'inspiration favorisant la valorisation des idées, des initiatives, des méthodes sur les territoires en quartiers prioritaires et au-delà.

Fort de la richesse des échanges, les membres ont souhaité capitaliser sur les échanges et ont travaillé à la réalisation des **Actes des rencontres européennes de la démocratie participative** dont une **synthèse a été produite en français et en anglais**. Le CNV a également réalisé une contribution dans le cadre des réflexions sur la prochaine contractualisation, sur les enjeux de participation citoyenne dans la note « **La participation citoyenne quelle idée !** » dont les conclusions ont été remises au gouvernement.



Actes des rencontres européennes de la démocratie participative

Agence nationale de la cohésion des territoires
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

La nouvelle génération de contrats de ville : réflexions et propositions

Nadia Hai, Ministre déléguée en charge de la ville, a saisi le Conseil national des villes le 2 décembre 2021 afin de **produire une réflexion et des recommandations opérationnelles relatives à la prochaine contractualisation en 2023**. Elle a par ailleurs créé une commission nationale chargée de la réflexion sur les prochains contrats de ville, et présidée par trois vice-présidents.

Un **grand nombre d'auditions** a été réalisé avec, dans un même temps, une volonté de capitaliser sur le **travail de l'instance** tout au long de la mandature.

Les recommandations soulignent l'importance d'un **changement de vision et de méthode** pour que chacun ait sa place, toute sa place et rien que sa place en favorisant le **droit à l'expérimentation et l'émergence de nouvelles formes de rencontres, de partage et d'échanges** qui permettent de développer une culture de la participation. Les démarches d'évaluation, régulières et engageantes doivent s'inscrire sur toute la durée du contrat.

Fort des échanges des rencontres européennes de la participation citoyenne et avec la volonté de contribuer aux réflexions sur la prochaine contractualisation de la politique de la ville, le CNV a élaboré une recette reprenant les prérequis, ingrédients et les étapes nécessaires afin de permettre pour tous le mieux vivre ensemble.



LE CNV VOUS PROPOSE
**UNE RECETTE POUR
MIEUX VIVRE ENSEMBLE**

TEMPS DE PRÉPARATION :
le temps qu'il faut

DIFFICULTÉ :
Pour les débutants
★ ★ ★ ★ ★
Pour les cuisiniers confirmés
★ ★ ★ ★ ★

INGRÉDIENTS

- Une question simplement expliquée
- Des habitants intéressés et qui se sentent concernés
- Un État local qui impulse
- Des élus motivés et bienveillants
- Des techniciens prêts à travailler avec les habitants
- Des collectifs d'acteurs associatifs
- Des moyens financiers et matériels
- Trois pincées de recul et de bonne volonté
- Une pincée d'humour

USTENSILES

- Des parcours de formation initiale ou continue
- Des lieux conviviaux de rencontres
- Des règles du jeu affichées en toute transparence
- Des outils existants ou innovants
- Un minuteur pour évaluer la durée de confection du projet et contrôler la réalisation des étapes
- Un assaisonnement d'initiatives européennes innovantes
- La loi Lamy et la loi Égalité & Citoyenneté

PRÉPARATION

AVANT

- Étape 1** Se demander pourquoi faire participer les habitants
- Étape 2** Prendre le temps d'aller à la rencontre des habitants
- Étape 3** Définir collectivement ce que l'on entend par participation
- Étape 4** Former les élus et les techniciens au même titre que les habitants en vue d'acquiescer un langage commun
- Étape 5** Définir le « qui fait quoi ? »
- Étape 6** Prendre en charge les frais liés à la mobilisation

PENDANT

- Étape 7** Exprimer les présupposés et poser les prérequis
- Étape 8** Organiser un temps collectif d'échanges et de réflexion entre les différents acteurs en tenant compte des contraintes de chacun
- Étape 9** Organiser l'écoute, les débats et accepter la contradiction
- Étape 10** Goûter et assaisonner. Au besoin recommencer l'étape 7
- Étape 11** Délibérer, décider, acter

APRÈS

- Étape 12** Rendre compte de la mise en place et de l'avancement du dispositif
- Étape 13** Permettre à tous les acteurs d'assurer un suivi régulier (enquêtes)
- Étape 14** Valoriser la culture de l'engagement

A CONSOMMER SANS MODÉRATION !



27 MEMBRES³
MOBILISÉS DE MARS
À AVRIL 2022

5 GROUPES
DE TRAVAIL :

- Égalité des droits femme-homme ;
- Accès au droit et lutte contre les discriminations ;
- Équité et solidarité nationale ;
- Gouvernance nationale et territoriale et participation des habitants ;
- Attractivité et égalité des chances.

32
RECOMMANDATIONS
OPÉRATIONNELLES

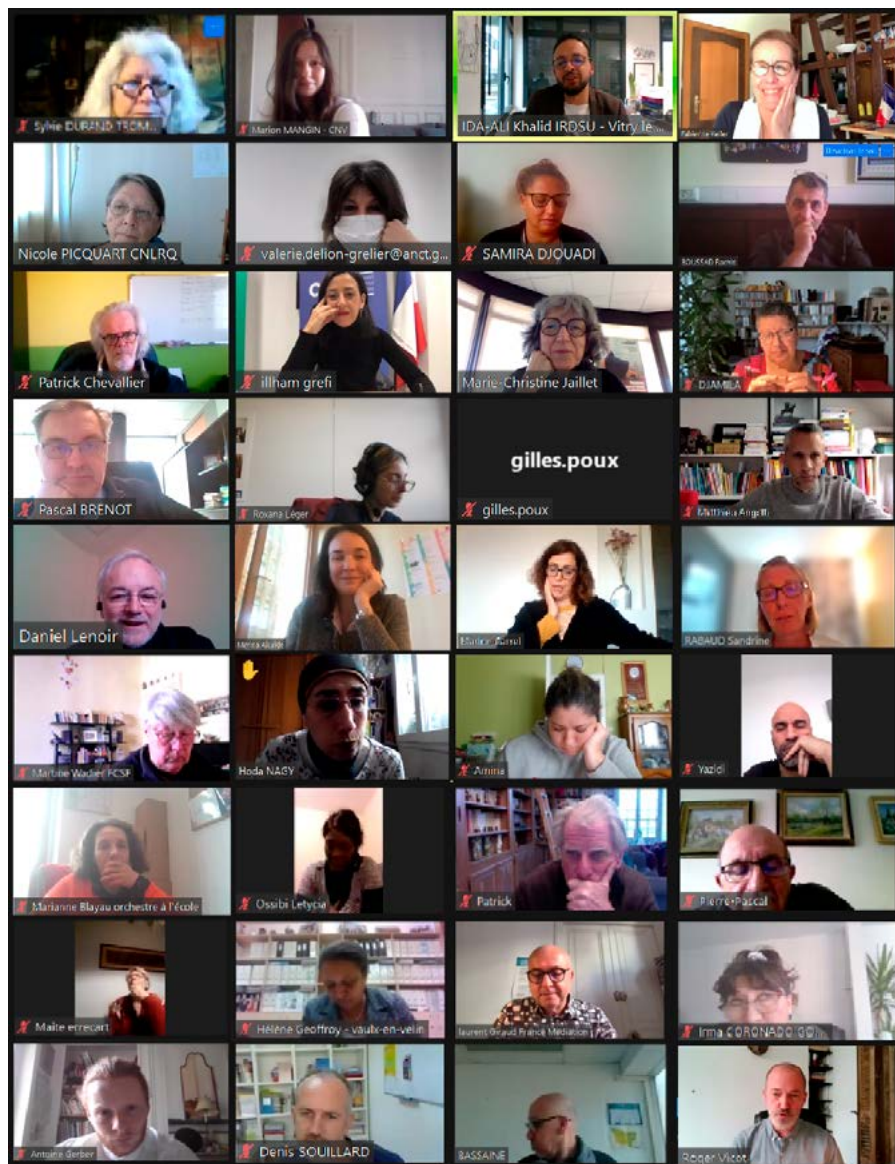
1 BOÎTE À OUTILS DE
29 PRÉCONISATIONS
INSPIRANTES
REMISES AU MINISTRE
DÉLÉGUÉ EN CHARGE
DE LA VILLE ET DU
LOGEMENT, OLIVIER
KLEIN ET À LA
PREMIÈRE MINISTRE,
ÉLISABETH BORNE.

³ Marina Alcade, Pierre-Pascal Antonini, Ahmed Bassaine, Marianne Blayau, Rachid Boussad, Patrick Braouezec, Pascal Brenot, Patrick Chevallier, Irma Coronado-Goupil, Samira Djouadi, Maité Errecart, Hélène Geoffroy, Laurent Giraud, Illham Grefi, Djamila Haddou, Fabienne Keller, Amina Khemiri, Khalid Ida-Ali, Daniel Lenoir, Hoda Nagy, Letycia Ossibi, Nicole Picquart, Gilles Poux, Denis Souillard, Roger Vicot, Martine Wadier et Hakim Yazidi.



La contribution au Premier Comité interministériel de la ville organisée sous la présidence d'Élisabeth Borne

Dans la perspective de la tenue prochaine d'un Comité interministériel des villes (CIV)⁴, et dans le contexte de réflexion de la prochaine contractualisation de la politique de la ville, le **Conseil national des villes (CNV)** a adressé ses recommandations d'engagements, sur la base de ses travaux et avis, à insérer dans les conventions interministérielles pluriannuelles en faveur des quartiers prioritaires.



⁴ Le CIV fixé initialement au 16 décembre 2022 a été décalé au premier semestre 2023..

REPRÉSENTATION DU CNV PAR SES MEMBRES

Les membres du Bureau

La fin de la mandature actuelle et le contexte politique des élections ont marqué le rythme de travail de l'instance avec des déplacements réduits et une période de réserve limitant la prise de parole. Dans ce contexte, **le Bureau a tenu un rythme de réunions soutenu** — toutes les deux semaines — en visioconférence permettant de poursuivre l'activité, d'être en veille sur les enjeux relatifs à la politique de la ville et de pouvoir répondre à diverses sollicitations.

Une visioconférence a été organisée à la demande de la **conférence des Présidents du réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville (CRPV)**, le 7 mars, afin d'échanger sur les relations pouvant être initiées avec l'instance et envisager des collaborations notamment dans le cadre des réflexions relatives à la future contractualisation de la politique de la ville.



Le CNV s'est régulièrement ému auprès des ministres et des administrations de la situation dégradée en termes de personnel de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) dont les membres du Bureau siègent de droit, en rappelant la nécessité d'une visibilité des données statistiques des QPV pour une réelle objectivation à l'échelle infra communale pour un meilleur pilotage des politiques publiques et de leurs impacts sur les habitants. En complément de la **relecture des fiches thématiques de l'ONPV**, le secrétariat général a été sollicité pour valoriser l'évènement des rencontres européennes organisées au Parlement européen à Strasbourg. À ce titre les membres du Bureau ont rédigé une **étude sur les expériences européennes de la participation citoyenne**, dans le cadre du rapport annuel 2022 de l'ONPV sur la thématique des dynamiques citoyennes.

Les vice-présidents

Les vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy** ainsi que le président d'honneur **Patrick Braouezec**, ont été reçus par le ministre de la Ville et du Logement, **Olivier Klein**, le 13 octobre, pour échanger sur les enjeux du renouvellement de l'instance, de la prochaine contractualisation et sur les enjeux de participation citoyenne. Les vice-présidents ont rappelé au ministre que le CNV dans son rôle d'aiguillon constructif et bienveillant pourrait être force de propositions dans la perspective d'un prochain CIV.



Les vice-présidentes ont été conviées à la **7^e rencontre annuelle des Centres de Ressources Politique de la Ville**, qui s'est tenue le 20 octobre à Strasbourg en présence des équipes des CRPV et de plusieurs partenaires. Elles sont intervenues lors de cette rencontre sur les perspectives de travail des CRPV.



Les vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy** et le président d'honneur, **Patrick Braouezec**, ont rencontré le 27 octobre les conseillers territoriaux de la Première ministre, **Élisabeth Borne**, messieurs **Hugo Bévort**, chef du pôle Territoires et **Thibaut Félix**, conseiller technique aménagement du territoire, afin d'échanger sur les missions et l'activité de l'instance placée auprès de la Première ministre. Ils ont rappelé les récentes contributions aux réflexions sur la prochaine contractualisation de la politique de la ville et souligné la capacité du CNV à se mobiliser dans le cadre de la préparation d'un prochain Comité Interministériel de la ville (CIV).

Les membres des collèges

Séverine Walquan a représenté le collège habitants du CNV, lors de la réunion du 14 mars, dans le cadre du groupe de travail organisé par la Défenseure des droits avec de nombreuses associations et acteurs intervenants sur l'enjeu des discriminations liées à l'âge. Un guide sur les difficultés d'accès aux droits et les discriminations liées à l'âge avancé a été publié le 30 septembre à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées⁵.

Certains membres notamment issus du collège habitants ont participé à un **séminaire d'étude** organisé par l'École du Renouvellement urbain à Séville les **23, 24 et 25 mai** sur le thème « *Entre tradition et modernité, relever les nouveaux défis urbains citoyens* ». La formation a été prise en charge par le CNV pour les 7 membres du collège habitants.



Irma Coronado-Goupil a représenté le CNV à l'assemblée plénière de la Conférence nationale de la santé le 15 juin et le 7 décembre.

Hoda Nagy a représenté l'instance en tant que membre du collège habitants du CNV, lors du Congrès HLM 2022 qui s'est tenu les 27, 28 et 29 septembre à Lyon. Elle est notamment intervenue lors d'une session plénière sur le thème « *Le NPNRU face aux défis de la mise en œuvre et de la transition écologique* ».



⁵ https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_depliant_discriminations-fondees-sur-l-age_20220929.pdf

LE CNV ET L'ANCT

François-Antoine Mariani, Directeur général adjoint de l'ANCT, Directeur général délégué à la politique de la ville (DDPV), est venu en Assemblée plénière pour exposer les actualités de la politique de la ville, notamment en lien avec les conclusions du dernier CIV et les contributions inspirantes de l'instance pour la Direction déléguée à la politique de la ville.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le rattachement du secrétariat général du Conseil national des villes à l'ANCT, au sein de la Direction générale déléguée à la politique de la ville (DGDV), permet d'assurer une fluidité dans les rapports et l'échange d'informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV.

En 2022, l'équipe du secrétariat comprenait 4 agentes : une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe, une chargée de projets et une assistante de direction. Deux stagiaires sont venues en soutien, l'un dans le cadre d'un stage de Licence 3 d'avril à juillet et l'autre dans le cadre d'un stage final de Master 2 de mars à mi-septembre. Son stage s'est ensuite transformé en contrat à durée déterminée de trois mois jusqu'à fin décembre.

Le secrétariat général participe au comité éditorial de la plateforme de la Grande Équipe de la Réussite républicaine, ainsi qu'à différents chantiers de réflexion et d'animation de la plateforme pilotée par l'ANCT. Ces relations participent au renforcement des liens et à la transversalité entre le CNV et les équipes de l'ANCT.

Le secrétariat a assuré le relai entre les membres et les services de l'ANCT, en transmettant régulièrement de nombreuses informations et documents relatifs à la politique de la ville notamment via la plateforme de la Grande Équipe afin de permettre aux membres d'approfondir leur connaissance et leur expertise du sujet.

Le CNV a participé à deux groupes de travail portés par les services de l'ANCT sur deux normes AFNOR SPEC, l'une sur l'égalité femme-homme, l'autre sur les marches exploratoires en milieu urbain.

Le groupe de travail⁶ AFNOR SPEC s'est réuni mensuellement tout au long du premier semestre 2022 sur la mise en place d'un guide destiné aux collectivités territoriales sur les marches exploratoires. Les travaux ont abouti à une norme Afnor dont la publication est prévue pour le premier trimestre 2023.

Le secrétariat général participe aux groupes de travail de la recherche-action portant sur la place des quartiers prioritaires de la ville dans des filières urbaines de la transition écologique avec l'ANCT et les petites rivières. L'objectif est de réaliser le « *Prototypage d'un modèle inclusif pour les filières urbaines de la transition écologique* » afin de capitaliser sur les bonnes pratiques et diffuser les travaux réalisés.

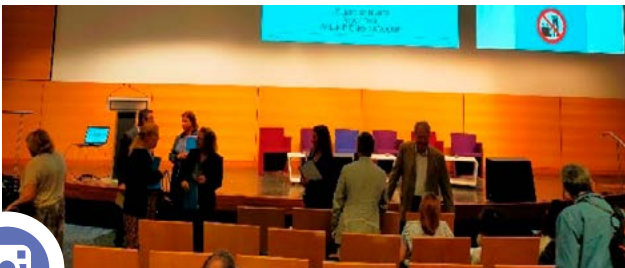
En vue de la prochaine mandature renouvelée, une enquête a été réalisée auprès des membres des quatre collèges afin de tenir compte des acquis et de s'interroger sur les éventuelles modifications à apporter sur l'organisation et/ou le fonctionnement de l'instance. À partir des retours des membres, une synthèse des résultats a été réalisée et des propositions portées à la connaissance des membres du Bureau. Ce travail a également été remis au ministre en contribution des réflexions pour l'installation de la prochaine mandature.

Trois agentes du secrétariat général du Conseil national des villes ont participé au **séminaire d'études** organisé par l'École du Renouvellement urbain à **Vienne les 11, 12, 13 et 14 octobre**, sur le thème « **Comment vivrons-nous demain ? L'habitat au cœur des enjeux d'une ville participative, inclusive et durable** ». Un rapport d'étonnement a été produit à l'issue de ce séminaire.

⁶ Le groupe de travail était composé d'acteurs de l'État, des bailleurs sociaux, d'agents territoriaux et d'acteurs associatifs.

Le secrétariat général a représenté l'instance dans plusieurs manifestations pour relayer et assurer le suivi des travaux de la mandature.

Le 24 février et le 9 juin, aux **Assemblées plénières du CNLE**. Les deux instances partagent avec grand intérêt leurs travaux et leurs contributions auprès des ministres. Le Secrétariat général participe aux assemblées plénières et y représente les Vice-Présidentes. Cette année le CNLE a présenté deux avis particulièrement en écho avec les travaux du CNV l'avis sur le logement et sur l'Égalité des chances. Le CNLE à la demande du Premier ministre Jean Castex a lancé une étude de faisabilité d'un baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté.



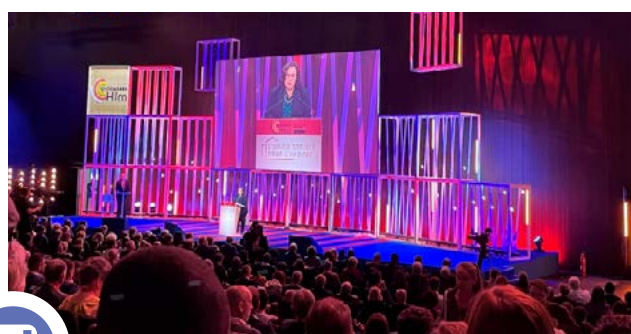
Les 12 et 13 septembre aux **Journées nationales de l'ANRU**, dont le thème cette année était « *Construire ensemble les quartiers de demain* », où a été mis en avant à la fois la nécessité de construire des logements de qualité pouvant faire face au défi climatique, mais aussi l'importance de mettre au cœur des processus les habitants. Le secrétariat était présent pour assister à des conférences et rencontrer des partenaires.



Le 22 septembre au **Printemps des Territoires**, cet événement a permis de mettre en lumière les différentes initiatives territoriales tant en termes d'actions pour soutenir l'entrepreneuriat que de dispositifs pour faire face au défi climatique et à celui du vieillissement de la population dans les quartiers. Le secrétariat était présent pour assister à des conférences et rencontrer des partenaires.



Le 23 septembre aux **Assises de la ville**, organisées par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et l'IREV, dont le fil rouge au-delà de l'évaluation des contrats de ville était la prise en compte du bien être des habitants. Le secrétariat général est venu présenter en synthèse les différentes recommandations issues des réflexions internes sur la prochaine contractualisation.



Le 27 septembre au **Congrès de l'USH** à Lyon, le secrétariat général était présent pour assister à des conférences thématiques, rencontrer des institutionnels et des start up valorisant leurs activités et l'innovation de leurs services et prestations dans les perspectives de transition en faveur des occupants des logements sociaux.

Le 28 septembre au **séminaire régional de la politique de la ville sur l'évaluation des contrats de ville** organisé par la Région Île-de-France et Profession Banlieue. Le secrétariat général est intervenu en introduction de la séquence « *Éléments de contexte de l'évaluation* » afin d'apporter des éléments de réflexion et les propositions du CNV sur l'évaluation et la future contractualisation.



Le 20 octobre, le secrétariat général, lors de la **7^e Rencontre annuelle des Centres de Ressources politique de la ville** à Strasbourg, est intervenu lors de la table ronde sur l'évaluation des contrats de ville « *Premiers constats et enseignements pour les CRPV* » sur les enjeux d'association et de mobilisation des habitants dans les étapes d'évaluation des contrats de ville.



À l'issue des Rencontres européennes de la démocratie participative, le secrétariat général a été convié à poursuivre les réflexions lors d'une **rencontre à l'Assemblée nationale, le 27 octobre sur le thème « Quel nouveau démocratisme ? »**. Cette rencontre a permis d'échanger avec des députés et partenaires du réseau Démocratie ouverte sur les enjeux d'innovations démocratiques.



Le 7 novembre au **Conseil économique social et environnemental à l'invitation de Marie-Claire Martel**⁷, le secrétariat général était présent à la journée de rencontre CODEV-CESER-CESE sur le thème « *S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique* ». Cet événement a permis de prendre connaissance de l'articulation des différents comités territoriaux, mais aussi de faire valoir l'importance du droit de suite.



Le 6 décembre, un webinaire sur le thème de l'**accompagnement du vieillissement par la médiation sociale** a été organisé par France Médiation et l'ANCT. Ce webinaire s'inscrit dans un cycle de 5 rencontres. Le secrétariat général du CNV, dans le cadre d'une parole d'expert est intervenu pour porter ces travaux et quelques recommandations de l'avis « *Bien vieillir en quartiers prioritaires* » adopté en septembre 2021.

Du 12 au 16 décembre, le secrétariat a participé à la semaine organisée par l'ERU sur la **capacité d'agir des habitants au service de la résilience des territoires**, pour valoriser les expériences participatives mises en place par les conseils citoyens.

COMMUNICATION

L'instance a renforcé sa lisibilité sur les supports digitaux et maintenu son activité sur la plateforme de la Grande Équipe de la Réussite républicaine (GERR) en diffusant l'ensemble de ses travaux et actions aux différents utilisateurs (plus de 13 000 abonnés).

Le Conseil national des villes s'attache à être présent sur les réseaux pour relayer ses travaux et valoriser l'engagement des membres et de leurs structures, comme celui des acteurs œuvrant sur les territoires de la géographie prioritaire.

Depuis novembre 2022, l'instance communique également sur le réseau social LinkedIn.

La communication externe de l'instance s'appuie sur le service communication de l'ANCT qui assure le relai des activités sur le site internet de l'ANCT : [Conseil national des villes | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://conseil-national-des-villes.agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires.gouv.fr)



Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)